

Vie associative / agenda

MARS

Mercredi 19 mars :

Cérémonie de la fin de la guerre d'Algérie

Rendez-vous à 17h, place du 19 mars 1962 (parking de la mairie)

Dimanche 16 mars, le JAN organise :

Tête de veau ou poulet basquaise

A partir de 12h30 à la salle des fêtes

22€/adulte et 13€/enfant

Clôture des inscriptions le 8 mars.

Réservations : voir numéros ci-dessous

Week-end des 22 et 23 mars, le JAN organise :

Un week-end à LA TOUSSUIRE, départ le 22 mars à 5h30.

Skieurs (195 euros), marcheurs (135 euros) (moins 15 euros pour les adhérents).

Pour toute information ou inscription :

janneyrias.jan@gmail.com ou

par tél. : 06 18 74 02 69 ; 06 66 75 48 17 ; 06 60 36 58 50.

MAI

Jeudi 8 mai :

Commémoration de l'armistice de la guerre de 1939/1945

Rendez-vous à 11h00 devant le monument aux morts, route de Villette d'Anthon.

JUIN

Dimanche 1^{er} juin, le Comité des fêtes organise :

Sa brocante au parc municipal

Inscriptions du 25 avril au 25 mai sur helloasso.com

Renseignements: cdf38280@gmail.com

Dimanche 22 juin, le Comité des fêtes organise :

Rassemblement automobiles de collection et sportives de toutes époques.

Entrée gratuite.

Restauration et buvette sur place.

Renseignements: cdf38280@gmail.com

Samedi 28 juin, la Marelle des Fleurs organise :

Sa kermesse au parc municipal de 10h à 17h.

Ouvert à tous, venez nombreux!

AVRIL

Dimanche 6 avril, le Comité des fêtes organise :

Un marché créatif et gourmand,

à la salle des fêtes de 10h à 17h.

Expositions / ventes (savons, bijoux, maroquinerie, textiles, bougies, peintures...), tombola 2€ le ticket, buvette et petite restauration.

Entrée gratuite

Contact: cdf38280@gmail.com

Samedi 12 avril, soirée théâtre :

Pièce de théâtre « La brigade des bancs » dont les profits seront intégralement reversés à l'association « L'éveil de Noémie »

10€ /adulte

8€/enfant

Tombola 2€ le billet, snack et buvette sur place, assurés par le Comité des fêtes.

19 h à la salle des fêtes

Plus d'informations sur le site internet de la commune et Facebook.

Vendredi 18 avril, carnaval de l'école des Fleurs:

Défilé des enfants dans les rues de Janneyrias à partir de 14h30.

Buvette au stade bouliste assurée par la Marelle des Fleurs à partir de 16h00.

INFORMATION CLASSARDS 2025

2025 rime avec les classes en 5 !

Vous êtes né(e)s une année se terminant en 5, et vous souhaitez vous mobiliser pour les actions des classards et l'animation du village ?

Alors venez participer à la réunion d'information et de lancement qui aura lieu le **vendredi 11 avril à 19h00** à la salle des Glycines de Janneyrias et qui marquera le passage de relai entre les « 4 » et les « 5 ».

Venez nombreux !!!



Réservez
en flashant
ce code!



Premier trimestre 2025

Directeur de la publication : Jean-Louis Turmaud

Rédaction/mise en page: Magali Laboureur

Le P'tit Janneyssien

VOTRE MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi - 13h30 – 17h00

Mardi - 13h30 – 17h00

Mercredi - FERMEE

Jeudi - 13h30 – 17h00

Vendredi - 13h30 – 17h00

Samedi - FERMEE

Contacts :

04/78/32/02/43

accueil.secretariat@janneyrias.fr

Derniers conseils municipaux:

- Mardi 26 novembre 2024
- Vendredi 20 décembre 2024

Comptes-rendus disponibles sur les panneaux d'affichage et sur le site www.janneyrias.fr

[Suivez-nous sur la page Facebook](#)



Commune de Janneyrias

Information fournisseur d'eau (SOGEDO)

La compétence « eau et assainissement » ayant été transférée à la Communauté de Communes (LYSED), si vous avez des questions concernant le contrat SOGEDO (nouveau délégataire en lieu et place de SUEZ) reçu dans votre boîte aux lettres, merci de contacter :

SOGEDO au 04/72/05/50/56

ou

La LYSED au 04/72/46/19/80

Informations Municipales

INSTALLATION RELAIS RADIOTELEPHONIE MOBILE:

Le 19 décembre 2024, la société SFR a déposé une déclaration préalable pour l'installation d'un relais de radiotéléphonie mobile mutualisé avec Bouygues Télécom sur notre Commune, parcelle AE 357.

Dans le cadre de l'instruction, le service urbanisme a envoyé pour avis, toutes les pièces du dossier aux concessionnaires suivants : GRTGaz, ENEDIS, SUEZ Eau France et Service National d'ingénierie Aéroportuaire, lesquels ont tous donné un avis favorable.

Le dossier est passé en commission urbanisme le 26 décembre 2024 où les membres de cette commission ont également donné un avis favorable après avoir consulté la réglementation en vigueur sur l'implantation des relais de radiotéléphonie mobile. Il a toutefois été demandé que la couleur du pylône initialement prévu en gris, soit modifiée en vert afin que ce dernier s'intègre dans son environnement.

Conformément à la législation, le maire d'une commune est dans l'incapacité de s'opposer à un projet d'installation d'antenne sur la base d'un motif autre que d'urbanisme et en l'espèce aucune règle d'urbanisme n'est transgressée.

Il ne peut pas non plus intégrer dans son PLU des règles générales visant à interdire ces installations sous peine de voir ces dispositions déclarées illégales ou prendre un arrêté d'opposition sur la base d'une forte opposition des riverains.

De plus, le décret du 3 mai 2022 qui est la référence réglementaire applicable en la matière, ne prévoit pas de distance minimale à respecter entre un émetteur et des habitations ou autres lieux publics.

De même et contrairement à une idée reçue, un maire n'a pas la possibilité de refuser une installation d'antenne relais lorsque le projet de l'opérateur est situé à une distance de moins 100 mètres d'un établissement scolaire ou de soins. Il ne peut non plus refuser l'installation d'une antenne en prétextant que l'opérateur n'a pas assuré la plus faible exposition aux champs électromagnétiques. Ce pouvoir ne lui appartient pas et est dévolu à la police spéciale des communications électroniques.

Compte tenu de tous ces éléments, Monsieur le Maire et son service urbanisme n'ont pas eu d'autres choix que d'accepter ce projet par arrêté en date du 16 janvier 2025.

Sachez que nous comprenons vos craintes et vos inquiétudes mais qu'en dépit de notre volonté de ne pas accepter ce projet, la commune a dû se conformer à la loi.

Une réunion publique concernant ce projet aura lieu le jeudi 6 mars

à 19h à la salle des Glycines.

VIE SCOLAIRE



Inscriptions scolaires 2025-2026

Mardi 1 Avril et Vendredi 4 Avril
de 16h00 à 18h00
salle des mariages
(à côté de la mairie)



Sont concernées :

- les familles ayant un enfant né en 2022 qui rentre en petite section en septembre 2025 et dont au moins un des parents réside à Janneyrias.
- les nouvelles familles qui arrivent sur notre commune ayant des enfants à scolariser.

Toutes les informations concernant la rentrée scolaire 2025-2026 seront éditées sur le site officiel de la commune à partir du lundi 17 mars 2025, dans la rubrique " Vie Scolaire ".



2025: un programme chargé pour les membres du conseil municipal des jeunes

- ◆ Fleurissement du rond-point de l'école.
- ◆ Participation active, auprès des enseignants, au challenge mobilité scolaire (vendredis 28 mars, 04 et 11 avril).
- ◆ Organisation, mardi 03 juin à partir de 16h30, d'une fête écologique avec distribution aux familles d'une mallette « kit des bons gestes » et animation vélo pédagogique smoothie.

Roger Alligier

Adjoint à la vie scolaire.

LE CHARDONNERET ÉLÉGANT

Qui ne connaît pas ce petit passereau fréquentant volontiers les jardins, les parcs, les vergers et les bosquets ? Il est impossible de le confondre avec un autre oiseau en raison de ses multiples couleurs. En effet, il se pare d'un masque noir-blanc-rouge, d'un manteau ocre-brun, d'un dessous blanc marqué de chamois aux flancs et à la poitrine, et d'un plumage noir rayé d'une bande jaune vif au niveau des ailes. Ce beau passereau est le chardonneret élégant.



Certains chardonnerets sont migrateurs, d'autres non. Du mois d'octobre jusqu'au mois d'avril, ils viennent notamment d'Allemagne et de Suisse, voire de Russie, puis survolent nos contrées et y restent bien souvent pour passer la saison hivernale.

Côté régime alimentaire, les chardonnerets sont essentiellement granivores et consomment ponctuellement des petites bestioles. Leurs mets préférés sont les graines de salade, d'artichaut, d'aulne, de saule, de platane et bien sûr les graines de chardon d'où ils tirent leur nom. En hiver, ils apprécient les graines de tournesol que nous pouvons leur mettre à disposition sur les mangeoires à oiseaux.

La période de reproduction s'étale de mi-avril à début septembre avec une majorité des nichées se déroulant en juin. Celui qui a déjà pu observer un nid de ces petits volatiles ne peut être qu'admiratif en constatant leurs qualités de bâtisseurs. En effet, les nids sont un entremêlas d'herbes fines, de radicelles, de soie d'araignée et de crin, dont l'intérieur est garni de duvet et l'extérieur camouflé par du lichen.

Malheureusement, rappelons que le nombre de chardonnerets est en forte régression, leur population en France ayant chuté de 40% entre 2010 et 2020. Les causes principales sont d'une part, l'usage excessif de pesticides/herbicides pour les mauvaises herbes, qui implique que l'oiseau trouve de moins en moins facilement sa nourriture composée presque exclusivement de graines, et d'autre part, qu'il est malgré-lui utilisé pour des concours de beauté vu son magnifique plumage. Cela nuit à la conservation de l'espèce qui alimente un trafic lucratif.

Pour faire face à ce dernier, le chardonneret est protégé, à l'instar d'autres espèces d'oiseaux. Il est ainsi formellement interdit de garder des spécimens en captivité, d'en vendre ou d'en acheter sous peine de 150 000 € d'amende et trois ans d'emprisonnement.

Il bénéficie d'une protection totale sur le territoire français depuis un arrêté ministériel du 17 avril 1981 remplacé aujourd'hui par l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Norbert LECHES

Adjoint en charge de l'environnement.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Samedi 5 avril, aura lieu notre traditionnel nettoyage de printemps.

Rendez-vous à 9h00 sous le préau du stade bouliste.

Tout l'équipement nécessaire sera fourni (gants, pinces et sacs poubelles).

Le verre de l'amitié sera offert au terme de la matinée.

Nous vous attendons nombreux !

